



Changement des outils de gestion :

Il est indispensable de prendre en compte le travail réel et le réel de l'activité des gestionnaires

Moratoire sur la mise en place des nouveaux outils SIFAC et Notilus annoncée au 1^{er} janvier 2025 !

Où en sommes-nous de notre campagne d'alerte auprès de la DG sur le problème que poserait la mise en place dès janvier 2025 des nouveaux outils SIFAC et NOTILUS ?

Chacun.e peut témoigner de l'engagement des gestionnaires de nos unités. Sans cet engagement, rien ne fonctionnerait dans notre institut. Pourtant, alors que la complexité administrative de nos opérations de recherche ne fait que s'accroître, les perspectives de renforcement de ces équipes sont maigres et obligent à l'emploi généralisé de CDD à former rapidement, et qui souvent, soit ne terminent pas leur contrat, soit ne le renouvellent pas. Ainsi les personnels administratifs des unités (UMR, UR, UE, USC) et des services déconcentrés d'appui à la recherche (SDAR) sont-ils exténués par des années de maltraitance institutionnelle.

En plus de l'extraordinaire diversification des tâches et de leur complexité croissante, les outils mis en service, de plus en plus nombreux, ne sont jamais tout à fait finis ni complètement adaptés aux utilisateurs et donc très en-deçà de leurs attentes. La dématérialisation généralisée des processus déshumanise et renforce l'isolement et la souffrance des travailleur·ses des services administratifs.

Rappelons que, sur le plan de la simplification administrative, seules quelques-unes de nos UMR seront concernées puisque le CIRAD, le CNRS, les écoles d'agro et vétérinaires et même nombre d'universités conserveront leurs outils dans les UMR auxquelles nous participons... Rappelons également que cet objectif a été inscrit au Contrat d'Objectif de Moyens et de Performance de l'INRAE qui comportait par ailleurs l'engagement de l'Etat en termes de soutien : engagement qui n'a même pas été tenu depuis 2022 en termes d'effectifs. Et surtout c'est près de 40 millions supplémentaires qu'il faudrait abandonner cette année pour contribuer à la réduction de 10 milliards du budget de l'Etat exigée récemment par le Ministère des Finances.

Plus généralement, au sein des unités, de vrais outils de gestion financière et comptable véritablement intégrés et ergonomiques se font toujours attendre. Faute d'une action en profondeur et réfléchie, en interne, avec l'ensemble des acteurs de terrain, on devra continuer les multiples saisies des mêmes données sur des outils hétéroclites, forgés dans chaque unité (tableaux Excel, bases de données), chaque centre, entravant la recherche, sans aucune simplification. La mise en place de SIFAC ne résout rien au contraire : le référentiel est encore plus pauvre que sur SII et il faudra passer plus de temps à élaborer des outils connexes indispensables à la bonne gestion des budgets des unités.

Or il ne peut y avoir de mise en place sereine d'un nouvel outil sans que les administratif-ves soient parties prenantes et que leurs avis soient pris en compte. En effet, la DG refuse toujours de tenir compte de l'avis formulé dans le rapport d'expertise externe du 24 septembre 2018 sur Gefi 2.0 :

« [la vision de la DIFA] est celle de la prescription et non de l'existant qu'est le travail réel : celui réalisé et pensé par les gestionnaires selon le contexte dans lequel ils travaillent. Nous insistons sur le fait que la Direction n'a pas accès au travail REEL, même

si elle a l'impression du contraire. Elle accède à d'autres connaissances du travail, mais pas celle du réel de l'activité. » (p.31)

On avait dit « Gefi, plus jamais ça ! », alors ne recommençons pas avec SIFAC et NOTILUS !

Il est encore temps, et rien n'oblige l'INRAE à changer d'outil au 1^{er} janvier 2025. Un moratoire permettrait de mettre sur la table les vrais obstacles à la simplification et à la motivation des personnels avant de déployer un nouvel outil de gestion auquel aspire l'ensemble de la communauté de l'INRAE.

C'est pour cela, que :

Le 29 janvier, nous avons interpellé les directrices et directeurs d'Unités en réunion à Paris avec la Direction de l'INRAE.

Le 15 février dernier, nous avons remis les pétitions signées par plus de mille collègues au Comité Social d'Administration de l'INRAE, lequel avait voté une demande de moratoire le 23 mai 2023.

et avons obtenu que :

Le 8 mars prochain, une délégation du collectif d'administratifs soit reçue par le Président Directeur Général pour tenter à nouveau de le convaincre de prendre le temps nécessaire, pour une amélioration réelle et maîtrisée de notre administration financière avec de meilleures conditions de travail. Nous y porterons les revendications suivantes :

- **Prise en compte du travail réel** des gestionnaires dans la conception, l'implémentation et le déploiement des outils de gestion **et donc demande de moratoire concernant le déploiement des outils SIFAC et NOTILUS** pour prendre le temps nécessaire à l'obtention d'un nouvel outil qui réponde aux exigences de l'ensemble de ses usagers en termes de fiabilité des données mais aussi d'ergonomie.
- **Plan de reconnaissance professionnelle des compétences** des gestionnaires pour une requalification de leur métier en prenant en considération l'évolution de leurs activités pour un déroulé de carrière attractif.
- **Abandon des régimes indemnitaires infantilisants et arbitraires** qui mettent à mal la solidarité entre agents, et leur remplacement par une augmentation générale du point d'indice.
- **Augmentation significative des effectifs de fonctionnaires titulaires AT, TR, AI** parmi les administratifs.

Il n'est pas trop tard pour signer la pétition demandant le moratoire ([LIEN](#)) et se rapprocher des sections CGT-INRAE, engagées depuis le début dans ce mouvement.



**Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE**

Porte de Saint-Cyr, RD 10.
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance : .../.../.....

Corps : Grade :

E-mail :